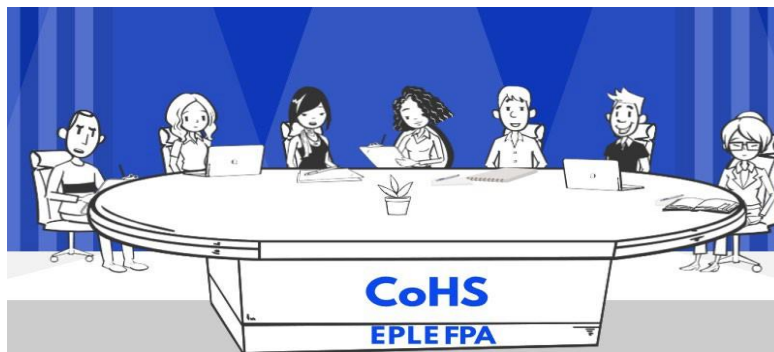




**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Webinaire de présentation du parcours de formation proposé aux membres des CoHS en EPLEFPA



Sommaire

1. Avant-propos

2. Introduction SRH

3. Intervention DGER

4. Intervention réseau des ISST

3. Présentation du parcours de formation

4. Présentation du module socle de formation à distance sur MENTOR

Introduction du Service des ressources humaines Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales (SDDPRS)

David Corbé-Chalon
Adjoint à la Sous-directrice

Intervention de la DGER

Service de l'enseignement technique (SET)

Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences (SDEC)

Sandrine Martinage

Adjointe au Sous-directeur

Déléguée au parcours et au développement des compétences

Ressources documentaires et réglementaires des CoHS

- **Article L421-25 du code de l'éducation** prévoit l'institution dans chaque lycée d'enseignement technique et chaque lycée professionnel de commissions d'hygiène et de sécurité, composées des représentants des personnels de l'établissement, des élèves, des parents d'élèves, de l'équipe de direction et d'un représentant de la collectivité de rattachement.
- **Note de service n°2022-621 du 9 août 2022** porte sur l'application du **décret n°2021-1316 du 8 octobre 2021** relatif aux commissions d'hygiène et de sécurité des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles et à leur formation restreinte.

Les grands principes

- Une nécessaire réforme de fond de l'instance CoHS, engagée et discutée dans le cadre du dialogue social
- Une double ambition :
 - Professionnaliser les acteurs en EPLEFPA
 - Garantir une articulation entre instances, locale et régionale (CSA REA)
- Volet réglementaire (*cf note de service de 2022*) du cadre d'exercice des CoHS, objet de la formation proposée



**Importance de la mobilisation des directeurs des EPLEFPA
sur ces enjeux**

Intervention du réseau des inspecteurs de santé et sécurité au travail (ISST)

Agnès Nardot-Peyrille
ISST Nouvelle-Aquitaine

Thierry Palardy
ISST Secteur Sud-Ouest

Parcours de formation des membres des CoHS



Cliquez sur l'image pour voir la vidéo

Parcours de formation des membres des CoHS

Parcours de formation hybride composé des étapes suivantes :



Module socle disponible sur MENTOR

« Devenir membre de CoHS en EPLEFPA »



mentor.gouv.fr

La plateforme interministérielle de formation

Formations spécifiques des ministères

Hygiène, santé et sécurité au travail

Proposée par Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire



Produite par MASA - INFOMA
Contact : formco.infoma@agriculture.gouv.fr



Formation à distance conçue pour le ministère par l'INFOMA et le CAFOC, avec l'appui et l'expertise de la DGER, du réseau du réseau des inspecteurs de santé et sécurité au travail (ISST) et du SRH.

Disponible à compter du 22 mars 2024

Module socle disponible sur MENTOR

« Devenir membre de CoHS en EPLEFPA »

Objectifs du module socle de formation

Permettre aux nouveaux membres des CoHS (Commission Hygiène et Sécurité) en EPLEFPA, d'appréhender leurs rôles, au sein de cette instance, dédiée à la santé et sécurité au travail.

1. Comprendre les enjeux de la Santé Sécurité au Travail (SST).
2. Connaitre l'organisation et le fonctionnement d'une CoHS.
3. Connaitre les acteurs de la prévention – zoom sur la médecine de prévention.
4. Comprendre les leviers d'actions de la CoHS : les registres, la démarche d'évaluation des risques, l'analyse accident, la visite d'établissement.
5. Connaitre les droits d'alerte et de retrait.

Module socle disponible sur MENTOR

« Devenir membre de CoHS en EPLEFPA »

Au programme du module socle de formation



3 demi-journées

- Introduction-préambule – 30 min
- Module 1 - Bases juridiques de la SST – 1h
- Module 2 - Organisation et fonctionnement d'une CoHS – 1h
- Module 3 - Médecine de prévention – 1h
- Module 4.1 - Réagir en cas d'accident – 1h30
- Module 4.2 - Evaluation des risques – 1h
- Module 4.3 - Visite d'établissement – 1h
- Module 5 - Droits d'alerte et de retrait – 45 min

Module socle disponible sur MENTOR

« Devenir membre de CoHS en EPLEFPA »

Comment accéder à la formation ?

1° cas : **Vous avez** une adresse mail **educagri.fr** ou **agriculture.gouv.fr**

A). Et vous avez **déjà un compte MENTOR**

alors auto-inscrivez-vous sur la formation « [Devenir membre de CoHS en EPLEFPA](#) »

Formations spécifiques des ministères

Hygiène, santé et sécurité au travail

Proposée par Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Produite par MASA - INFOMA
Contact : formco.infoma@agriculture.gouv.fr



Inscription

Comment accéder à la formation ?

2° cas : **Vous avez** une adresse mail **educagri.fr** ou **agriculture.gouv.fr**

B). Mais vous n'avez **pas de compte MENTOR**, alors :

1 → Rendez-vous sur [MENTOR](#) et cliquez sur « *Créer mon compte* »

- Vérifiez l'éligibilité de votre adresse mél professionnelle
- Renseignez le formulaire de création de compte ;

 **Veillez à bien sélectionner le MASA comme ministère de rattachement**

- Activez votre compte à partir du mail Mentor reçu ;
- Personnalisez votre mot de passe.

2 → Inscrivez-vous à la formation « [Devenir membre de CoHS en EPLEFPA](#) ».

Identifiez vous à votre compte Mentor

Adresse mél professionnelle

Mot de passe

Se souvenir de moi [Mot de passe oublié ?](#)

S'identifier

Ou

 S'identifier avec AgentConnect

Ou

 **Créer mon compte**

Module socle disponible sur MENTOR

« Devenir membre de CoHS en EPLEFPA »

Comment accéder à la formation ?






3° cas : **Vous n'avez pas une adresse mail educagri.fr ou agriculture.gouv.fr**

- 1 Complétez et envoyez ce formulaire en ligne
<https://enquetes.epa-infoma.agriculture.gouv.fr/index.php?r=survey/index&sid=954381&lang=fr>
Ces informations nous permettront de vous donner un accès à la formation
 - 2 Vous allez recevoir un courriel vous permettant d'activer votre compte MENTOR
 - Personnalisez votre mot de passe
 - ! **Veillez à bien sélectionner le MASA comme ministère de rattachement dans votre profil**
 - 3 Entrez dans la formation « Devenir membre de CoHS en EPLEFPA »
-

Module socle disponible sur MENTOR

« Devenir membre de CoHS en EPLEFPA »

Recommandations pour suivre la formation à distance

-  **A votre rythme. Programmez dans votre agenda** les 3 demi-journées, de façon rapprochée.
 -  Formation continue à réaliser dans un cadre professionnel.
 -  Fixez-vous un **délaï suffisant** (1h à 3h devant vous), sur un créneau où vous êtes **pleinement disponible**.
 -  Installez-vous dans un lieu calme pour vous **concentrer, sans être dérangé** (au lycée ou en télétravail)
 -  Soyez **bien équipé** :
 - un ordinateur ,
 - une bonne connexion Internet,
 - des **hauts parleurs** (prévoyez **un casque ou des écouteurs**, si vous n'êtes pas seul dans la pièce).
 - Un navigateur à jour (de préférence Edge ou Chrome, plutôt que Firefox)
-

Module socle disponible sur MENTOR

« Devenir membre de CoHS en EPLEFPA »

Comment naviguer dans MENTOR ?

- Naviguer

1- Par le fil d'Ariane en haut

Tableau de bord > Devenir membre de CoHS en EPLEFPA > 1- Bases juridiques de la santé et sécurité au travail
Devenir membre de CoHS en EPLEFPA

2- Ou par le sommaire de droite

Sommaire

Accueil

Avant de commencer

Accessibilité

Introduction

1- Bases juridiques de la santé et sécurité au travail

2- Organisation et fonctionnement d'une Commission Hygiène et Sécurité

3- Médecine de prévention

4- Leviers d'actions

5- Droit d'alerte et de retrait

3- Ou par les flèches du bas

◀ Introduction

2 Organisation et fonctionnement d'une Commission Hygiène et Sécurité ▶

- Bien lire les consignes pratiques au départ
- Ouvrir les modules activités : cliquer sur
- Visualiser votre progression

Progression

Maintenant



Démarrez le module

- Contacter l'assistance en cas de problème : assistance.mentor.sg@agriculture.gouv.fr

Module socle disponible sur MENTOR

« Devenir membre de CoHS en EPLEFPA »

Quelles activités individuelles ?

- Une histoire fil rouge, au lycée Agritech
- Des contenus à lire
- Des Vidéos
- Des audios
- Des exercices: QCM, activités de tri ...
- Quiz de fin pour chaque module



A votre avis...

1/2 - Sur une exploitation agricole du lycée, malgré la demande de son chef d'établissement, Paul, salarié, refuse de porter ses chaussures de sécurité.



- a- En cas d'accident, Paul peut être pénalelement responsable
- b- En cas d'accident, c'est uniquement la responsabilité du chef d'établissement qui est en cause.

Partie 14 sur 15

QUIZ d'évaluation - Qu'avez-vous retenu ?

Module socle disponible sur MENTOR

« Devenir membre de CoHS en EPLEFPA »

Quelles activités collectives ?

- Ateliers collectifs pour **se former ensemble**
- en groupe ou en binôme
- en même temps
- dans un même lieu
- pour plus d'interactions, plus d'émulation
- avec des activités de recherche sur des éléments spécifiques à votre EPL: registres, document unique...
- 8 activités proposées, donc 1 atelier à la fin de chaque module



Module socle disponible sur MENTOR

« Devenir membre de CoHS en EPLEFPA »

Organiser des ateliers collectifs en EPL

- Un intérêt pédagogique fort

- Mais un dispositif à **organiser en amont** au sein des EPL
 - ⇒ Etablir des créneaux pour **réunir les participants**
 - ⇒ Réserver une **salle** de formation ou informatique
 - ⇒ **Equipée** d'ordinateurs, d'Internet, avec des casques ou écouteurs, de souris.


Module socle disponible sur MENTOR

« Devenir membre de CoHS en EPLEFPA »

Quelles ressources ?

- Documentation : guides, fichiers types, modèles
- Ressources juridiques, liens...
- Synthèses
- **A télécharger**
- **Disponibles de façon permanente**



 Téléchargez le document suivant

 DOC

M2-01-Ordre du jour type.docx
22.7 KB



Module socle disponible sur MENTOR

« Devenir membre de CoHS en EPLEFPA »

Comment clôturer le module de formation sur MENTOR ?

- **Pour valider la formation, il faut avoir réalisé l'ensemble des modules**
 - **Répondez au questionnaire de satisfaction**
 - **Téléchargez votre attestation de formation à remettre à :**
 - votre supérieur hiérarchique
 - votre responsable local de formation (RLF)
 - à conserver et à remettre lors de votre participation au module spécifique pour les représentants du personnel et de l'administration
-

Une formation à distance accessible

Handicap auditif



- **Sous-titrage** des vidéos
- **Ou transcription** des audios dans des fichiers
- **Fonctions accessibilités** activables sur les médias

Handicap visuel



- **Description d'images** porteuses de sens
- Possibilité de **zoom écran**
- Contrastes et typographies adaptées
- Présence d'**audios**
- Compatibilité estimée à 90% avec des **logiciels de lecteur d'écran** tels que NVDA, JAWS...

Handicap moteur



- Possibilité de navigation à l'aide de raccourcis clavier
- Raccourcis selon les normes ARIA

Une page d'information sur le site FormCo

formco.agriculture.gouv.fr/formation-membres-cohs

MERCI DE VOTRE ATTENTION